

« Jardin du souvenir » : Dispersion des cendres avec plaque : ~~100 euros~~ pour 10 ans
Renouvellement : ~~100 euros~~ pour 10 ans
Dispersion des cendres sans pose de plaque : **gratuit**

L'achat, la gravure et la pose des plaques commémoratives d'identité restent toujours à la charge de la famille.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Guignon,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer les tarifs ci-dessus énoncés à compter du 1^{er} septembre 2012.

Transmis en Sous-préfecture
Le 1^{er} août 2012

Fait à CONDE SUR VESGRE, le 1^{er} août 2012

Extrait certifié conforme

Le Maire,

Josette JEAN

L'adjoint au maire
Michel BARBIER

